

Formulaire de cotisation Formations

Cotisation annuelle 2019/2020

N.B. : La cotisation est enregistrée pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020

La cotisation Formations est destinée aux personnes extérieures au syndicat. Elle donne uniquement accès aux formations proposées par le syndicat SIMPLES.

Si vous êtes productrice, postulant.e ou sympathisant.e SIMPLES, vous n'avez pas besoin de payer cette cotisation. Elle est incluse dans votre propre cotisation.

Je souhaite participer aux formations professionnelles proposées par le Syndicat SIMPLES.

J'ai bien noté que cette cotisation Formations est différente de l'adhésion Sympathisant-e, car elle ne me donne pas accès à l'ensemble des activités et des informations proposées par le syndicat.

Je soussigné-e Mme – M.

demeurant à :

Code postal : Ville :

Tél : M@il :

Je remplis cette fiche que j'envoie avec mon règlement par voie postale ou numérique à :
Syndicat SIMPLES – à l'Usine Vivante - 24 avenue Adrien Fayolle - 26400 CREST
contact@syndicat-simples.org

- Cotisation Formations 2019/2020 : 15.00 €

- Don de soutien aux actions : € (au choix)

- Montant total : €

payé par chèque libellé à l'ordre de Syndicat SIMPLES

payé par virement (BP Occitane – IBAN FR76 1780 7006 1405 4212 6482 829 – Code BIC CCBPFRPPTLS)

J'ai besoin d'une facture.

Je recevrai les informations sur les formations professionnelles du syndicat par mail.

(si besoin de recevoir les informations par courrier papier, merci de le préciser)

Date et signature :

Pour information, nous ne sommes pas une association loi 1901 reconnue d'utilité publique et cotisation et dons ne sont pas déductibles des impôts.

Les informations recueillies sont nécessaires pour la prise en compte de votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du syndicat.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à secretariat@syndicat-simples.org.